



BETTERAVE SUCRIERE

N° 20

du 28/08/2019

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut Technique de la Betterave.

Observateurs

ITB Centre Val de Loire, GEETA Pithiviers, Cristal Union, Ouvre et fils, Tereos, Alliance Négoce, Coopérative de Pithiviers, Coopérative de Puiseaux, Ets SCAEL, Soufflet Agriculture, Traitaphyt, Vertumne

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

EN BREF

Cercosporiose : fréquence importante mais faible gravité. Quelques parcelles sont sous contrôle du troisième traitement.

Les teignes sont toujours présentes.

Ravageurs

CONTEXTE

Les observateurs du BSV ont observés 19 parcelles cette semaine, dont voici la synthèse.

TEIGNES

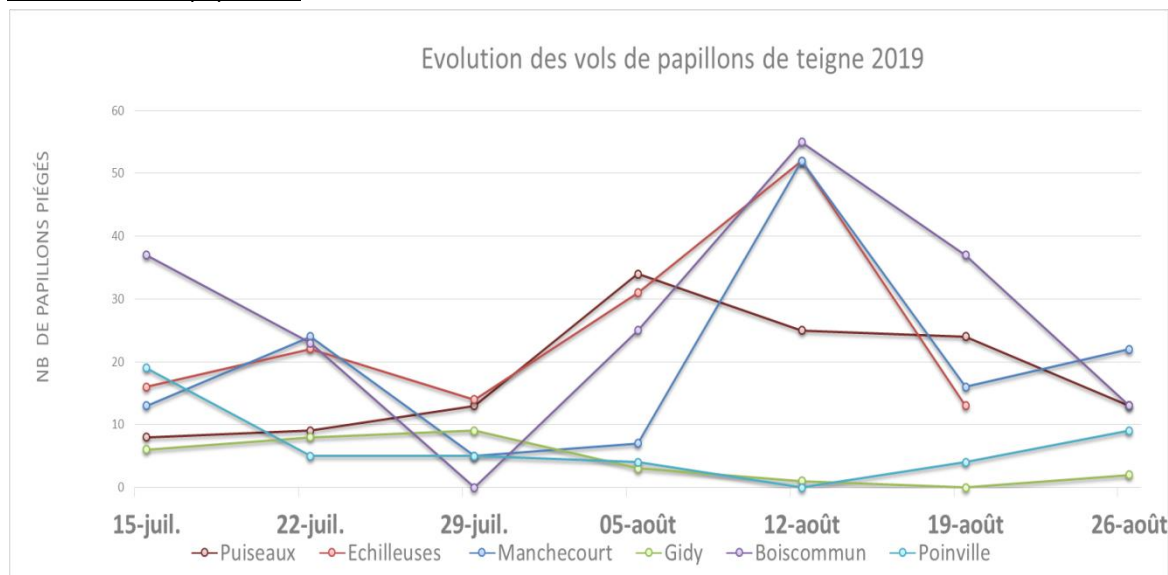
Contexte d'observations

Jusqu'à la récolte, les teignes apparaissent d'abord en bordure de parcelles puis dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.

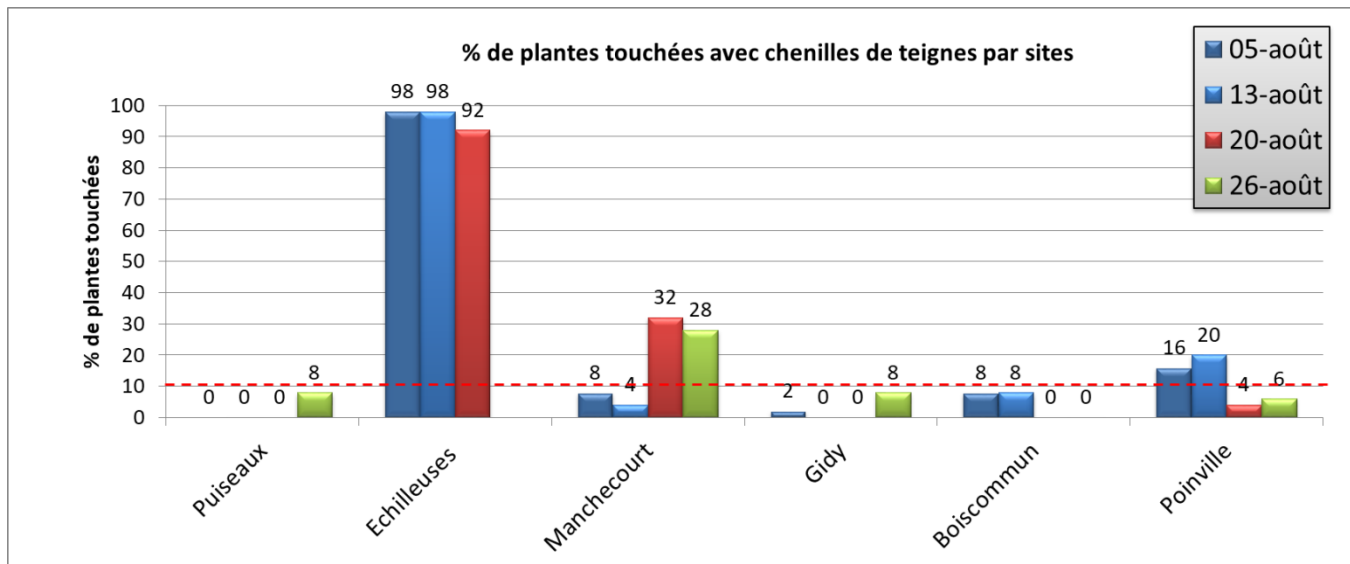


Suivi des vols de papillons :



Les vols continuent de baisser à Puiseaux et Boiscommun, alors qu'ils reprennent à Manchecourt et Poinville. Le site de Gidy reste stable.

Suivi des chenilles de teignes :



Sur l'ensemble des parcelles, le pourcentage de plantes touchées avec présence de chenilles reste stable depuis plusieurs semaines.

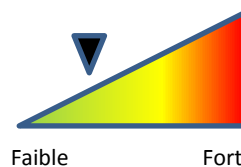
Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque **10% des plantes** sont touchées par des dégâts de chenilles.

Cette semaine **seule la parcelle de Manchecourt** dépasse le seuil de nuisibilité avec 28 % de plantes touchées.

Prévision

La baisse annoncée des températures et quelques pluies pourraient limiter leur développement.



L'observation dans le collet des betteraves est indispensable pour évaluer le pourcentage de plantes avec chenilles.

Maladies

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. A noter que les seuils de déclenchements changent pour des débuts de déclenchements après la mi-août.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Centre Val de Loire	Premiers symptômes	20%	25 %

Début de la protection après la mi-août			
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3

CERCOSPORIOSE

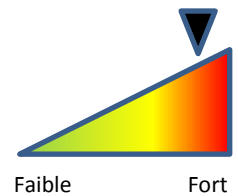
Contexte d'observations

Cette semaine sur 18 parcelles suivies :

- 6 % n'ont pas de cercosporiose soit 1 parcelle (Puisseaux, parcelle non irriguée)
- 6 % des parcelles sont au seuil du T1 soit 1 parcelle (Gidy)
- 17 % des parcelles n'ont pas atteint le seuil du T2 soit 3 parcelles
- 17 % des parcelles sont au seuil du T2 soit 3 parcelles
- 22 % des parcelles sont sous contrôle T2 soit 4 parcelles
- 6 % des parcelles n'ont pas atteint le seuil du T3 soit 1 parcelle
- 6 % des parcelles sont au seuil du T3 soit 1 parcelle
- 22 % des parcelles sont sous couverture du T3 soit 4 parcelles.

Seuil indicatif de risque

Cercosporiose	Centre Val de Loire	Premiers symptômes	20%	25 %
---------------	---------------------	--------------------	-----	------



Prévision

Maintenir la surveillance dans les parcelles correctement irriguées pour les situations à risques :

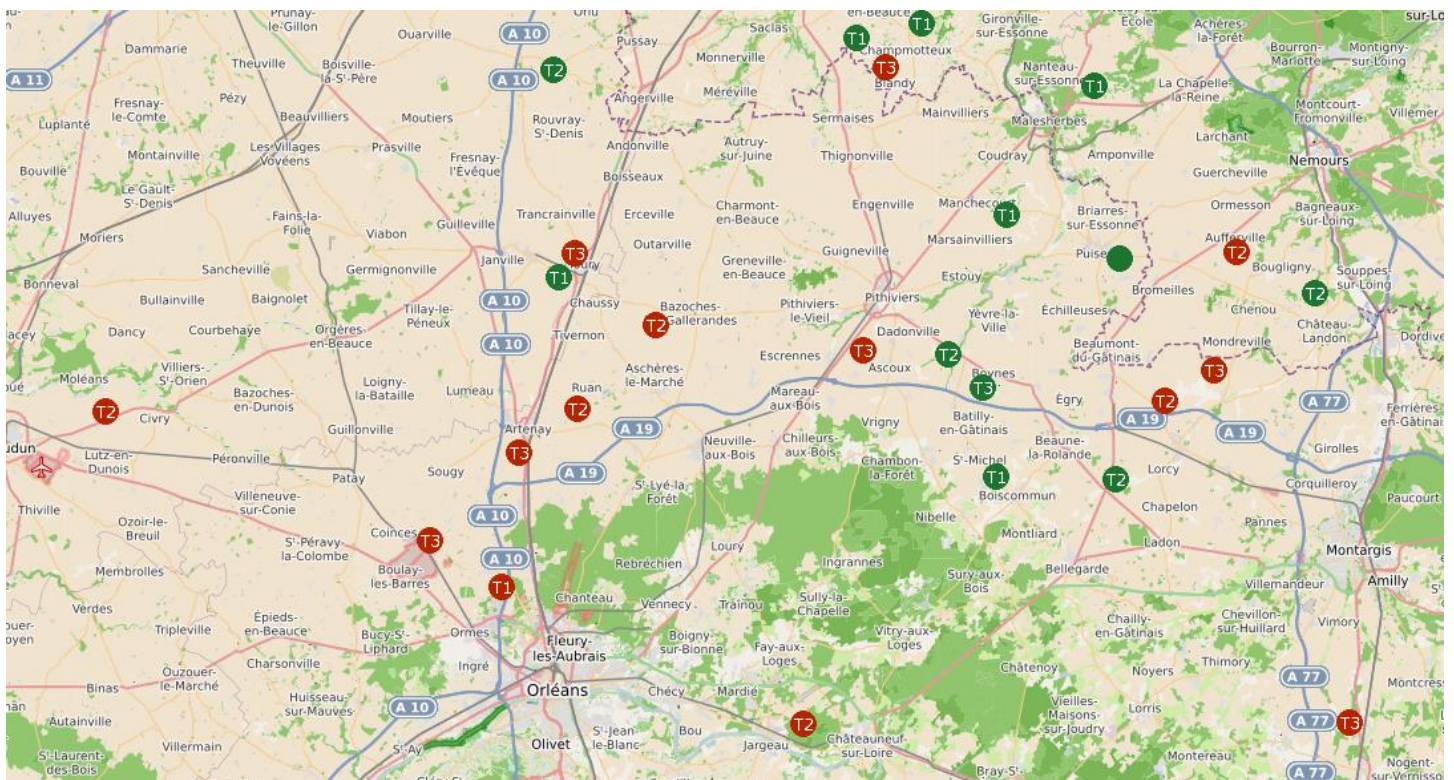
- Parcelles irriguées au moins 3 à 4 fois
- Variétés très sensibles

Les précipitations de la semaine dernière ainsi que les rosées, associées aux chaleurs élevées sont très favorables au développement de la cercosporiose. Même si la gravité reste faible (peu de tâches par feuille), la fréquence reste élevée et doit amener à rester vigilant, surtout pour les arrachages tardifs où une protection est encore possible et nécessaire.

Rappel : selon les dates d'arrachage, des dates d'arrêt des traitements sont préconisées. Vous pouvez retrouver ces informations dans les newsletters de votre région sur : <http://www.itbfr.org/publications/notes-dinformati- regionales/notes-dinfo-centre-val-de-loire/>

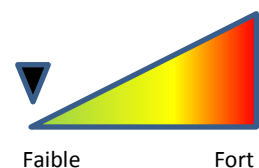
Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



AUTRES MALADIES

Aucune autre maladie ne nous est signalée dans le réseau d'observation.



Adventices

Vous trouverez ci-dessous une information concernant la problématique Ambroisie :

L'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia L.*) et l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida L.*) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de **nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et **pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

La note nationale BSV disponible à l'adresse ci-contre (https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Agro_environnement/SBT/Notes_nationales_BSV/2019/Note_nationale_BSV_Ambroisie_Juillet2019.pdf) donne des éléments sur l'identification de ces 2 espèces ainsi sur les méthodes de lutte utilisables en cas de petites populations mais aussi adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles. Pour plus d'informations : www.ambroisie.info



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

